

*généraux*. Quatre fois le même fait se reproduisit sous le même règne. Désormais le *tiers* eut sa place marquée dans toutes les grandes assemblées appelées à délibérer sur les intérêts majeurs du royaume ou sur les demandes de subsides faites par la couronne. Parfois même son rôle y fut prépondérant, comme dans les États de 1357, où la bourgeoisie, sous la conduite du prévôt des marchands, Étienne Marcel, faillit amener une révolution et imposer à la royauté la monarchie constitutionnelle. Il faut remarquer qu'on doit entendre ici par bourgeoisie, les gros négociants ou industriels qui tenaient soigneusement dans les villes, à l'écart des affaires publiques, la foule des artisans.

**Les paysans.** — Les villages, ou agglomérations rurales, étaient nombreux aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il s'en était formé dans les domaines des grands propriétaires; plusieurs devaient leur origine aux châteaux féodaux ou aux monastères, qui leur offraient une protection en temps de guerre. La création de nouvelles paroisses avait eu le même résultat : comme cela se voit de nos jours, les fermes et les habitations étaient venues se grouper autour de chaque clocher.

Des hommes qui habitaient les villages, les uns étaient *francs*, c'est-à-dire jouissaient de la liberté complète; les autres étaient *serfs*, et ne jouissaient que d'une demi-liberté. Tous vivaient sur les terres d'un seigneur, les premiers comme tenanciers libres, les autres comme colons. Les tenanciers libres payaient les redevances fixées par leur bail; les colons ou serfs, outre des redevances en corvées, en nature ou en argent, étaient soumis aux droits de *formariage*, de *mainmorte* et de *poursuite*, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient ni se marier, ni tester, ni abandonner la seigneurie sans la permission, donnée contre finance, du seigneur.

La classe des hommes libres augmentait tous les jours, grâce aux *affranchissements*. En Normandie, dès le XII<sup>e</sup> siècle, il n'y a plus trace de servage. Il disparaît rapidement dans le Midi; le reste de la France suit le mouvement, et les affranchissements s'y font par masses,